

A.D.A.P.E.I. 28
LES PAPILLONS BLANCS D'EURE ET LOIR
10 rue de la Maladrerie
LE COUDRAY
CS 60376 – 28637 – GELLAINVILLE cedex
Téléphone : 02.37.30.04.04 – Fax : 02.37.30.75 64
Email : lespapillonsblancs@adapei28.com

APPEL A CANDIDATURE

Le Pôle Enfance recrute pour ses établissements DAME (Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif) et JES (Jardin d'Enfants Spécialisé) « Les Trois Vallées » situés à Dreux, accueillant des enfants en situation de handicap mental.

Un MEDECIN (H/F)
CDI à temps partiel (0,23 ETP) – (Conv. Coll 66)

Poste à pourvoir dès que possible

Description du poste :

L'ADAPEI 28 recrute un(e) Médecin, en CDI à temps partiel pour le DAME et le JES accueillant des enfants en situation de handicap mental.

Le Médecin agit en conformité avec le projet associatif et l'ensemble des politiques qui y sont liées.

Missions :

En lien avec l'équipe pluridisciplinaire, le Médecin :

- Réalise les entretiens d'admission,
- Assure une surveillance médicale des enfants,
- Coordonne l'action des différents intervenants médicaux ou paramédicaux internes et externes, en relation étroite avec les familles,
- Garantit la qualité des soins apportés aux enfants
- Participe à l'élaboration des projets individualisés des enfants, et travaille en lien avec l'équipe éducative, pédagogique et thérapeutique.
- Rédige les certificats médicaux et les écrits nécessaires aux différentes instances accompagnant les jeunes (MDA, CMP, CMPP, CEDRA,).
- Assure la transmission de l'information,
- Participe à la vie institutionnelle

Le médecin ne se substitue pas au médecin traitant des enfants mais travaille en relation avec ses confrères pour harmoniser l'accompagnement de l'enfant et coordonner les actions thérapeutiques.

Exigences :

- Qualification : Diplôme d'Etat de Docteur en médecine.
- Casier judiciaire vierge (un extrait de casier judiciaire sera demandé).
- Etre inscrit à l'ordre des Médecins.

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation par Email à Paolo ZAMBON, Directeur du Pôle Enfance, paolo.zambon@adapei28.com

En vertu du décret n° 2022-51 du 22 janvier 2022 qui accompagne la loi de cette même date, le poste proposé dans l'offre est soumis à l'obligation vaccinale